LES FUNÉRAILLES de M. Toucas-Massillon Sous-Préfet de Valenciennes

Le corps quittera cette ville vendredi et l'inhumation se fera à Paris, samedi matin

Durant la journée d'hier, de nombreux visiteurs se sont présentés à la Sous-Préfecture de Valenciennes pour aller s'incliner devant le corps de M. Toucas-Massillon, décédé dans les circonstances que nous avons relatées, lundi à 15 h. 30.

La mise en bière a eu lieu, hier à 15 h., en présence de Mme Toucas-Massillon, épouse du défunt, de son fils et de membres de la famille, MM. Saint-Quentin, adjoint au maire de Valenciennes ; Binard, commissaire central ; Cantineau, secrétaire général et le personnel de la Sous-Préfecture assistaient à cette émouvante cérémonie.

Le cercueil, recouvert de la tenue d'apparat du sous-préfet et auprès duquel se trouve un coussin portant les décorations du défunt, a été déposé dans le vestibule d'honneur de la sous-préfecture revêtue de tentures noires et aménagée en chapelle ardente.

Vendredi matin à 11 h. 30, le corps sera transporté à la gare du Nord à Valenciennes pour être conduit à Paris où une messe sera dite samedi à 9 h., l'inhumation devant se faire au cimetière Montparnasse.

Les condoléances

Parmi les nombreuses personnes qui sont venues hier saluer le corps et présenter leurs condoléances à la famille, on nota : MM. Chavin, sous-préfet de Béthune ; Millot, maire de Valenciennes et ses adjoints, MM. Saint-Quentin, Lebacqz, Dremaux, de Lauwereyns ; Davaine, ancien sénateur, vice-président du Conseil Général ; Macarez et Delannoy, conseillers généraux ; Châtelet, recteur de l'Académie de Lille ; Launay inspecteur d'Académie ; Louis Piérard, consul de Belgique ; Savagner, président du Tribunal civil ; Floriet, procureur de la République et Jacquillard, substitut ; Lefrancq, président et Paul Dupont, président honoraire de la Chambre de Commerce ; Fally, président du Tribunal de Commerce ; Potier, Biché, directeurs des C.I. et C.D. ; les chefs de bataillon Corbeil, du 43e R.I. ; Sellier, commandant le Bureau de Recrutement ; Bachelard, chef du Génie ; Jules Davaine, conseiller d'arrondissement ; le capitaine Pierron, capitaine-commandant les brigades de gendarmerie de l'arrondissement ; tous les commissaires de police et spéciaux de l'arrondissement ; Lanthiez, président de la Société des Agriculteurs du Nord ; Faivre, proviseur du Lycée Wallon ; Mlle Vochelle, directrice du Lycée de Jeunes Filles ; MM. Fontaine, directeur de l'Ecole Professionnelle ; Levan, président du Conseil des Prud'hommes ; Muffang, ingénieur des Ponts et Chaussées ; Allard, inspecteur des Poids et Mesures ; Thiroux, secrétaire général de la Mairie ; Desorbaix, président de l'Association des Mutilés ; Verdavaine, ancien conseiller général ; Moreau, receveur des P.T.T. ; docteurs Petit, Cuisset ; M. Decourrière, maire de Château-l'Abbaye ; la Municipalité de Wallers ; le capitaine Maillard et les officiers de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers ; Hecquet, chef des services administratifs de la Compagnie d'Anzin, etc., etc...

La levée du corps de M. Toucas-Massillon aura lieu vendredi 8 mars, à 11 heures 30.

Mme Langeron, épouse de M. le Préfet du Nord, est alliée personnellement mardi à 14 h. 30, s'incliner devant le corps de M. le Sous-Préfet.

LE CONFLIT DU TEXTILE DE LA RÉGION LILLOISE

Les pourparlers se poursuivent au Ministère du Travail

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Les représentants des ouvriers filateurs de la région lilloise se sont rendus hier à Paris pour s'informer auprès du ministre du Travail de l'état des pourparlers engagés en vue de régler le différend qui sépare les patrons et les ouvriers de cette industrie.

La délégation, qui était conduite par MM. SALENGRO, député-maire de **Lille**; JOUHAUX, secrétaire général de la C. G. T., était composée de MM. VANDEPUTTE et DECOK, secrétaires généraux de la Fédération du textile ; BAUCHE, secrétaire général; GAUDINOT, secrétaire adjoint et Guillaume VERECKE, trésorier des syndicats du textile de **Lille**.

L'entretien s'est poursuivi de 18 h. 30 à 19 h. 30. A sa sortie, M. Roger SALENGRO a déclaré qu'il avait pris, auprès du ministre, l'engagement de ne rien dire sur l'entretien qui venait de se tenir.

« M. MARQUET, a-t-il dit, s'est particulièrement informé de la situation et de l'état d'esprit de la population ouvrière. La conversation que nous avons eue avec lui, a ajouté le député, doit se poursuivre prochainement.

Bien que M. SALENGRO n'ait rien voulu préciser en ce qui concerne l'avenir, il semble que le conflit entre maintenant dans la phase des négociations actives permettant ainsi d'espérer que l'arbitrage du ministre pourra amener la conciliation désirée.

Signalons que la délégation rendra compte aujourd'hui du résultat de cette démarche, à Paris.

Le ministre du Travail recevra aujourd'hui les représentants des employeurs. Il n'est pas impossible que la délégation ouvrière soit de nouveau convoquée avant la fin de la semaine.

La réception des délégués des Syndicats libres

Mardi, à 16 heures, M. *Marquet*, ministre du Travail, a reçu M. Gaston *Tessier*, secrétaire général de la C.F.T.C., accompagné de MM. Louis *Blain*, secrétaire et Albert *Myngers*, de la Fédération textile ; Mlle *Vion*, de l'U.R. du Nord ; M. Henri *Lagache*, secrétaire de l'U.L. de Lille et M. Charles *Lheureux*.

Le Ministre tint la délégation au courant de l'état des négociations et demanda quelques précisions sur le point de vue des Syndicats libres.

M. Henri Lagache insista sur la situation actuelle des travailleurs du coton qui ont subi déjà de grands sacrifices et se trouvent les plus déshérités de la région.

Mlle Vion se fit l'interprète du personnel féminin particulièrement nombreux dans la profession.

Le Ministre déclara qu'il continuerait ses interventions.

A propos du chômage, M. Louis *Blain* a signalé la situation difficile des Caisses syndicales de chômage partiel et a déposé entre les mains du Ministre différentes suggestions en vue de simplifier les formalités administratives.

POUR LA COUR D'ASSISES DU NORD

La Chambre des mises en accusation a renvoyé hier devant les Assises du Nord, l'ouvrier de filature Georges Brules, âgé de 28 ans, qui, le 26 octobre dernier à **Roncq**, tenta d'assassiner par vengeance, son amie Madeleine Demeulenaere et la veuve Hornaert, cabaretière, en les frappant toutes deux à coups de marteau.

Brulez comparaîtra à la session d'avril.

Un homme gisait déchiqueté sur la voie près de Saint-Quentin

C'est un Parisien qui était porteur d'une somme de 64.000 francs et qui aurait été victime d'un assassin

Hier matin, à 6 heures, le mécanicien d'un train descendant sur Paris, remarquait sur la voie à hauteur des **Marais Chantereines**, à un kilomètre de la gare de **Saint-Quentin**, des parties de corps humain.

Le mécanicien fit aviser par le garde-voie la gare de Saint-Quentin, qui alerta la gendarmerie. On trouva, en effet, un corps sectionné en plusieurs morceaux et éparpillés sur le ballast sur une longueur de 57 mètres.

On trouva sur lui des papiers donnant son identité. C'est un nommé Cornu Gilles, 44 ans, représentant en grains, demeurant à Paris, rue des Bons-Enfants, 20. Dans les poches de ses vêtements on trouva un billet de deuxième classe et une somme de 40.000 francs. Le billet de chemin de fer avait été délivré à Paris, pour le train 131 passant en gare de **Saint-Quentin** à 2 h. 45 et partant de Paris à minuit 15. On ne retrouva ni son pardessus ni son chapeau, ni sa valise et ces objets ne furent pas retrouvés dans ce train par les gares prévenues.

La famille avisée, composée de la femme et de la belle-sœur du défunt, sont venues reconnaître le corps à la morgue. Ces personnes ont signalé que M. Cornu allait à Bruxelles pour affaires et qu'il était porteur d'une somme de 64.000 francs.

A-t-il été assassiné ou y a-t-il accident ? L'enquête conclut plutôt au crime. Elle est activement menée sur toute la ligne et particulièrement à Paris.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Une fillette happée par un autobus à Béthune

Une petite fillette, Georgette Motte, âgée de 5 ans, demeurant avec ses parents à la cité Bristol, à **Béthune**, s'était rendue sur la place du Maréchal Pétain, accompagnée de la petite Marguerite Rohart, dont les parents demeurent à la caserne Chambors.

Les enfants ramassaient du papier sur la chaussée, lorsque Georgette Motte fut renversée par un autobus piloté par M. Maurice Cassel, 20 ans, demeurant à **Béthune.**

La petite fut relevée et transportée à la pharmacie Quiret, puis chez M. le docteur Graveline, qui lui donna des soins. Le praticien n'a pu se prononcer sur la gravité des blessures reçues par l'enfant, qui n'aurait aucune fracture.

La responsabilité du chauffeur paraît hors de cause. M. Marouzé, commissaire de police, a ouvert une enquête.

UN MORTEL ACCIDENT DU TRAVAIL AUX MINES DE L'ESCARPELLE A AUBY

Un mortel accident s'est produit à la fosse 8 des Mines de l'Escarpelle à Auby, dans les circonstances que voici :

L'ouvrier polonais Michel Czeszak, âgé de 45 ans, domicilié à la cité du Moulin, préparait dans une galerie, un emplacement de bosage, lorsqu'un éboulement se produisit. L'infortuné fut enseveli sous un amoncellement de 2.000 kilos de cailloux.

Quand on réussit à le dégager, le malheureux était mort. Czeszak, qui était marié et père de famille, était employé aux Mines de l'Escarpelle depuis douze ans.

LA GRAVE AFFAIRE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES A AMIENS

Dans notre numéro d'hier, nous avons annoncé qu'une enquête était ouverte sur des faits signalés par un pharmacien amiénois quant aux spécialités pharmaceutiques ordonnées par certains médecins traitants amiénois.

En réalité ce n'est pas ainsi que se sont passées les choses. C'est à la suite de l'étonnement manifesté par les services du ministère qu'un rapport a été établi par un médecin amiénois, rapport qui expose nettement la situation et qui justifie l'emploi des spécialités coûteuses qui avaient ému le ministère. Il semble d'ailleurs que cette affaire n'aura pas de suite, la régularité la plus grande ayant été démontrée dans le rapport en question.

UN ESCROC QUI OPÉRA A BOULOGNE-SUR-MER CONDAMNÉ HIER

Le Tribunal Correctionnel de Nice a condamné à trois mois de prison Albert Gautier, 29 ans, né à Briare (Loiret), qui, se faisant passer pour ingénieur-chimiste, escroqua au cautionnement M. Charavin, de **Boulogne-sur-Mer**, et M. Félix Moller, 50 ans, hôtelier, 73, rue Claude-Decaen, à Paris.

CONGRÈS DES CHEMINOTS DU NORD A VALENCIENNES LES 20, 21 ET 22 AVRIL

Le prochain congrès des cheminots du réseau Nord se tiendra à **Valenciennes** les 20, 21, 22 avril prochain, salle des Académies. D'importantes questions seront discutées au cours de ces trois journées.

TRIBUNAL MILITAIRE DE LILLE

AUDIENCE DU 6 MARS

Camaraderie. — Le caporal Mercier, du 3e Régiment de Génie, était inculpé d'avoir volé au préjudice de deux sapeurs de son régiment à deux reprises, une somme de 50 francs et une autre de 200 francs.

Mercier a été condamné à 10 mois d'emprisonnement avec sursis.

Désertion. — Le soldat de 2e classe Dorsimond, du 110e Régiment d'Infanterie, avait déserté à l'étranger en emportant ses effets militaires. 6 mois et 15 jours d'emprisonnement.

Insoumis. — Le soldat réserviste Poreau qui n'avait pas rejoint son corps à la suite d'un ordre de mise en route qui lui enjoignait d'accomplir une période d'instruction militaire, a encouru 2 mois d'emprisonnement avec sursis.

POLICE MUNICIPALE

De l' « Officiel » : Tableau supplémentaire d'avancement et d'aptitude des fonctionnaires et agents relevant des services actifs de la direction de la sûreté générale.

Police municipale, commissaire de police de classe exceptionnelle présentés pour la hors-classe, 3e échelon : M. Morlet, à **Lambersart** ; M. Soumayrach, au **Cateau.**

Commissaires de police de 3e classe, présenté pour la 2e classe : M. Leleu, à **Aire-sur-la-Lys.**

Commissaire de police de 4e classe présenté pour la 3e classe : M. Merlin, à **Cominos.**

Inspecteur de police spéciale de 1re classe présenté pour inspecteur principal de police spéciale de 3e classe : M. Hamel, à **Lille.**

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17) — Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

ATTENTION AUX FAUSSES PIÈCES DE 20 FRANCS

Se trouvant sur le carreau des halles, hier matin, M. Albert Kennebrock, 39 ans, maraîcher, demeurant rue de la Lys, 19, à Leers, fut victime d'un adroit filou qui lui fit « passer » une fausse pièce de 20 francs parfaitement imitée, mais dont l'éclat est beaucoup plus terne.

Ce n'est qu'en rentrant chez lui qu'il se rendit compte du « jeu » dont il avait été l'objet et il déposa ensuite une plainte au 3e arrondissement de police. M. Malot, commissaire, a ouvert une enquête pour identifier le faux-monnayeur.

Halle FLIPO, arrivages Brie, Chester

Dans quelques jours, la passerelle Dujardin sera dotée d'un nouvel éclairage

Nous avons exposé, à différentes reprises, l'effort fourni par l'Administration Municipale pour l'intensification de l'éclairage électrique. Toute la population sait ce qui a été fait jusqu'à présent ainsi que les projets qui sont sur le point d'être mis à exécution, d'après ce que nous avons annoncé ces jours derniers. Pourtant, une lacune se présentait au tableau. Il s'agissait uniquement de l'éclairage de la Passerelle Dujardin, ce passage uniquement réservé aux piétons, surplombant les voies de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord, et assurant la liaison entre la place de la Gare pour ne pas dire le centre de la ville, et le populeux quartier du Fresnoy-Mackellerie.

Les quelques becs de gaz, dont était doté ce passage supérieur, ne donnaient plus entière satisfaction, surtout qu'en ce siècle de l'électricité on n'est plus habitué à ce mode d'éclairage datant d'un demi-siècle.

Combien de plaintes avons-nous enregistrées et dont nous nous sommes fait l'écho ? Celles-ci furent entendues des services compétents et, dernièrement quand la passerelle Dujardin fut remise en état, il a été grandement question de la modification de l'éclairage. En réalité, dès la tombée de la nuit, les escaliers de montée ou de descente devenaient un véritable danger public, car tous les usagers empruntaient ce chemin en tâtonnant, vu le manque de sécurité devant guider leurs pas.

Nos concitoyens auront bientôt la satisfaction de parcourir le passage supérieur de la Gare de Roubaix, à la lueur des lampes électriques. Depuis plusieurs semaines, des ouvriers de la Compagnie Roubaisienne d'Eclairage, sous la savante direction de M. Lenglant, ingénieur, ont effectué un montage qui doit, en tous points, donner satisfaction aux piétons.

Les escaliers seront dotés de deux fortes lampes installées à l'extrémité de supports en forme de cannes gigantesques fixées sur le parapet. Celles-ci permettront de monter ou descendre sans crainte de buter tout en évitant toute glissade toujours possible. La plate-forme sera éclairée par sept lampes de la même intensité, mais dont la luminosité sera, en partie, camouflée par un appareil approprié pour ne pas gêner les mécaniciens ayant la lourde responsabilité de piloter les trains de voyageurs ou de marchandises. Tout a été judicieusement prévu et seul le faisceau lumineux des lampes éclairera le chemin des piétons.

L'installation sera terminée en ce moment, mais il n'est pas possible de la mettre en application avant l'avis de M. l'Ingénieur de la Compagnie du Chemin de Fer. Ce n'est, paraît-il, qu'une question de jours et, espérons que sous peu, tout sera parfait et que tout le monde sera satisfait de ce nouvel effort produit par l'Administration Municipale.

F. C.

CONCOURS DE LA PLUS BELLE MAISON

OFFERT PAR LE CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

500 PRIX LILLE

140.000 Frs EN ESPÈCES

1er Prix : 50.000'

2e Prix : 10.000'

3e Prix : 5.000' - 2 Prix de 2000'

3 Prix de 1000' - 22 Prix de 500'

570 Prix de 100'

DEMANDEZ LES FEUILLES DE CONCOURS A VOTRE FOURNISSEUR

LA GRANDE MANIFESTATION DES COMMERÇANTS DU CENTRE

Dimanche et lundi prochain, le Centre est en fête. En même temps que l'exposition des étalages qui attire toujours un grand public, il y aura les concours carnavalesques de mi-carême. Nous en avons donné le règlement, les primes sont alléchantes, les concurrents seront nombreux.

De très belles sociétés belges et françaises ont annoncé leur participation et, par le pittoresque de leurs costumes et l'entrain de leurs ballets, créeront dans notre centre une grande animation.

Et n'oublions pas les individuels et les couples qui, dimanche et lundi, promèneront en ville leurs travestis originaux.

Ne cherchez donc pas à LILLE, ce que vous avez sous la main à ROUBAIX.

LA MAISON DU PIANO **A. JUBÉ**

117 Grande-Rue, **Roubaix.** Tél. 355.52 (angle rue N.-D. des Victoires) vous fournira le même piano franco et garanti **20 ans**

Moins cher qu'ailleurs, car la Maison ne s'occupe que de PIANOS.

UNE SEXAGÉNAIRE MEURT SUBITEMENT PLACE DE LA GARE

Passant place de la Gare, vers 19 h., Mme veuve Hus-Tiberghien, 66 ans, sans profession, demeurant 60, rue Dugueselin, se sentit subitement indisposée et s'affaissa instantanément sur le trottoir. Les témoins de la chute, se portèrent aussitôt au secours de la malheureuse, et la relevèrent pour la transporter dans un café voisin. Mandé de toute urgence, M. le docteur Desbonnets ne put que constater la mort qu'il attribua à une embolie.

Le cadavre fut ensuite conduit au dépôt mortuaire de l'hôpital « La Fraternité ».

EXTRACTION sans piqûre et sans douleur au **Protoxyde d'Azote** par le « **NOVOL** »

Clinique Dentaire MOUSSALLI

93, rue du Collège, 93 — **ROUBAIX**

ENCORE UN EXPLOIT DE CHAUFFARD

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, une automobile monta sur le trottoir à l'angle des rues du Caire et d'Oran et buta violemment contre la clôture en béton armé du chantier exploité par M. Joseph Brinkhuysen, 32 ans, marbrier, demeurant 141, rue Daubenton. Plusieurs plaques de ciment furent brisées et les dégâts ainsi occasionnés sont assez importants.

L'entrepreneur a déposé une plainte contre inconnu entre les mains de M. Denelle, commissaire de police du 4e arrondissement, qui a ouvert une enquête pour identifier l'auteur de ce méfait. Le service de la sûreté a été chargé d'effectuer des recherches.

Gratuitement on offre une **jolie robe** à tout acheteur d'un **MANTEAU** pure laine, doublé soie à **175 fr.**, chez Valère Lepers, 33 r. Hospice

L'AUTO AVAIT SIMPLEMENT ÉTÉ PRÊTÉE...

Au cours de l'après-midi de samedi, M. René Lagrou, 20 ans, boulanger, demeurant 64, rue Henri-Carrette, constata vers 14 h., que son automobile qu'il avait remisée dans la cour de son habitation, avait mystérieusement disparu. Ne sachant sur qui porter ses soupçons, il en avertit aussitôt M. Denelle, commissaire de police du 4e errondissement, qui, sans tarder, fit effectuer des recherches.

Malgré de patientes investigations, il ne fut pas possible de retrouver la trace du véhicule, mais il a été permis d'identifier l'auteur présumé de ce vol. Il s'agit d'un sujet polonais logeant dans le même immeuble que le boulanger Bruno Malesepay, 36 ans, manœuvre, qui n'est plus reparu en son domicile depuis la disparition de la voiture. On suppose qu'il a dû se rendre dans le pays minier afin de rendre visite à des amis ainsi qu'à plusieurs membres de sa famille. Les brigades de gendarmerie ainsi que la brigade mobile ont été alertées et se sont lancées sur la piste de l'individu soupçonné.

L'auto volée est immatriculée sous le numéro 9248 M B 6.

Il fallut attendre hier soir pour avoir le mot de cette énigme. Il ne s'agit nullement d'un vol d'automobile, mais d'un simple prêt de voiture consenti par le propriétaire et plaignant.

Samedi après-midi, M. René Lagrou accorda, pour quelques heures, son auto à Bruno Nelobepey. Celui-ci se rendit dans le Pas-de-Calais, à Houdain, où réside actuellement son père. Par fatalité, plusieurs pannes se produisirent en cours de route et nécessitèrent des réparations urgentes pour continuer le trajet, ce qui explique les raisons pour lesquelles le pilote ne put rentrer le soir même de « l'emprunt ».

L'enquête menée hier après-midi par M. Denelle, a établi la véracité de cee déclarations.

VÉLO VOLÉ ET RETROUVÉ

A 17 h. 50, M. Fernand Flammend, 27 ans, cafetier, demeurant 538, rue de Lannoy, pénétrait à l'estaminet portant le numéro 373 de la même rue en abandonnant sa bicyclette contre la façade de l'établissement. Quelques instants plus tard la machine avait disparu et plainte fut déposée au 3e arrondissement de police.

Et hier, passant vers midi, boulevard Industriel, un préposé des douanes, M. Albert Deloison, 26 ans, demeurant 119, rue Jean-Macé, trouva une bécane abandonnée près de l'usine Maufait. Il s'agissait du vélo de M. Flammend, qui en a repris possession.

LES FÊTES DE LA MI-CARÊME DANS LES QUARTIERS D'EPEULE ET ALOUETTE

Le grand concours de déguisements et groupes costumés organisé par le Groupement des Commerçants s'annonce sous les plus heureux auspices. Espérons que le temps contribuera, lui aussi, au succès de ces fêtes. Les prix qui récompenseront les concurrents sont nombreux et importants. Les voici, classés par catégories :

1re catégorie. Groupes. 11 prix. 400 fr., 300 fr., 200 fr., 150 fr., 100 fr., 100 fr., 100 fr., 75 fr., 75 fr., 75 fr., 50 fr.

2e catégorie. Couples. 11 prix : 250 fr., 150 fr., 100 fr., 75 fr., 50 fr., trois de 25 fr., deux de 21 fr. et un de 15 fr.

3e catégorie. Isolés (beaux costumes), 20 prix : 150 fr., 100 fr., 75 fr., deux de 50 fr., trois de 25 fr., cinq de 20 fr., 7 de 10 fr.

4e catégorie. Isolés (drôlatiques), 12 prix : 100 fr., 75 fr., deux de 50 fr., trois de 25 fr., trois de 20 fr., deux de 10 fr.

5e catégorie. Enfants, 14 prix : 100 fr., 75 fr., deux de 50 fr., quatre de 25 fr., trois de 20 fr., un de 15 fr., deux de 10 fr.

De plus, 8 prix supplémentaires de 50 francs, 30 fr. et 20 fr. seront accordés aux concurrents habitant les quartiers de l'Epeule et de l'Alouette et classés les premiers dans chaque catégorie. En tout, 83 prix.

D'autre part, à tous ceux qui participeront au concours, il sera remis un bon gratuit de consommations, valable le jour même chez les cafetiers adhérents. Si, pour une raison ou pour une autre il restait un prix à attribuer dans une catégorie quelconque, le Comité en ferait bénéficier les concurrents des autres catégories. Les 5.000 francs seront totalement attribués ce jour-là. La liste des lauréats paraîtra dans notre journal, quelques jours après la Mi-Carême, et une lettre les avisant, sera adressée aux bénéficiaires par le Secrétariat du Comité.

Chaque concurrent se rendra en premier lieu au bureau d'inscription installé de 14 h. 30 à 17 h., près du Colisée. Il lui sera remis une carte au dos de laquelle il trouvera l'indication des emplacements des 6 jurys devant lesquels il devra se présenter jusque 17 h. 30. Chaque jury apposera sur cette carte un cachet et nul concurrent ne sera qualifié et la carte ne porte pas tous le scachets. Les décisions des jurys seront sans appel et la carte devra être conservée pour la remise des prix. L'itinéraire, d'ailleurs très réduit, est absolument libre.

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Dans son audience du 1er mars, le tribunal de simple police de Roubaix, a condamné M. Pape Georges, demeurant rue de l'Epeule, cour Laureys, 3, à 15 fr. d'amende (jugement contradictoire), pour fréquentation scolaire irrégulière de son fils Maurice.

SERVICES DE L'ABATTOIR ET DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Statistique du mois de février. — 1° Abattoir. — Animaux sacrifiés espèce bovine, adultes, 788 ; veaux, 630 ; espèce ovine, 841 ; espèce caprine, 0 ; espèce porcine, 1.094 ; espèce chevaline, 187 ; ânes et mulets, 4. Soit pour l'ensemble, 632.071 kilogs de viandes, dont 319.949 kilogs consommés à Roubaix et 212.122 kilogs sortir de la ville.

Dans le poids total, la viande de cheval représente 44.731 kilogs.

Le service d'inspection de l'abattoir a saisi 3.830 kilogs de viandes et abats impropres à la consommation.

2° Denrées alimentaires. — Halles Centrales. Il a été introduit à Roubaix 142.950 kilogs de viande abattue, dont 857 kilogs de viandes congelées.

Service ambulant et marché au poisson. — Il a été procédé à la saisie de 295 kilogs de denrées diverses (fromages, conserves, fruits, etc.) et poissons ne remplissant pas les conditions voulues pour être livrée à la consommation.

RELEVÉ DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Alfred Dumois, pour exécuter des transformations dans sa propriété 107 rue J. Guesde.

Henri Duquesnoy, pour transformer sa vitrine, 19, rue Delezenne.

Julien Lejeune, pour construire un garage av. Alfred Motte, angle de la rue de Lannoy.

A. Wicomme, pour percer une porte, rue des Vosges, 20.

Clovis Poullet, pour percer une fenêtre, faire un dallage, rue de la Vigne, 128.

J. Dubar, pour construire un mur de clôture mitoyen, rue de l'Amiral Duguesne.

Henri Tourneau, pour cimenter et peindre la façade, remplacer une porte et poser une persienne, 45, rue Hilarion Fremeaux.

Achille Delporte, pour remplacer un chassis, Bd Montesquieu, 50.

Marcel Torrent, pour remplacer les fenêtres et peindre la façade, 198, rue de l'Ommelet.

Mme Flament, pour construire un W.C. 84, rue de Beaurewaert.

Albert Lamarque, pour construire un débarras dans le fonds de sa propriété, 67, rue du Caire.

Mme Vve Theissenn, pour construire un débarras dans la cour, 283, rue J. Guesde.

Vandermaelen Bélisaire, pour transformer la façade, rue du Nouveau-Monde, 39.

Emile Depeupe, pour transformer une salle 922, rue Delespaul.

Augustin Bartholoméus, pour construire une cave, rue Dupuy-de-Lôme, 75.

Henri Devernay, pour poser une clôture à l'alignement, 150, rue du Moulin.

REMERCIEMENTS

La famille **Lebrun-Lefebvre** remercie les personnes qui ont assisté aux funérailles de M. **Jules LEBRUN**, veuf de Dame Céline LEFEBVRE, ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. Et s'excuse auprès des personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de faire-part.

Sociétés et Comités

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce soir, à 20 heures, répétition générale au cours de laquelle sera remise officiellement à M. Laurence, directeur, la rosette d'officier de l'instruction publique.

UNION DES MAITRES ARTISANS DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. — Ce soir à 19 h. au siège, Café Pandore, permanence pour perception des cotisations, démarches et renseignements gratuits.

AMICALE MARCELIN BERTHELOT. — Ce mercredi à 19 h. 30, séance de cinéma dans la salle de réunion de l'école du boulevard d'Halluin. Les amicalistes y sont cordialement invités.

CERCLE « LES XL ». — Ce mercredi, à 19 h. 30, au local, répétition générale.

AMICALE DES EMPLOYÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — La Commission administrative de l'Amicale rappelle à ses adhérents que l'assemblée générale trimestrielle aura lieu dimanche 18 mars.

Les sociétaires qui désireraient porter leur candidature pour faire partie du Conseil d'Administration ou de la Commission de Contrôle, ou les membres ayant des vœux à présenter, sont priés d'aviser le Président pour le samedi 10 mars, dernier délai.

En raison de l'importance de cette assemblée, la Commission compte que tous les Amicalistes se feront un devoir d'y assister nombreux.

Les Commissions administrative et de contrôle se réuniront au siège social le vendredi 10 mars 1933, à 19 h., sous la présidence de M. Léon Fremaux.

ORPHÉON DES A.C. ET SOLDATS. — La Commission des fêtes rappelle que c'est dimanche 11 mars que se terminera le programme des fêtes d'hiver de la saison 1932-1933, par l'annuelle ducasse à pierrots offerte aux sociétaires et à leur famille, suivie de la tombola réservée aux dames des sociétaires. L'horaire suivant est établi et sera rigoureusement observé :

Rendez-vous des sociétaires à 16 h. au café Vromen, 97, rue Voltaire. — A 16 h. au siège apéritif-concert. — A 19 h. ducasse à pierrots. — A 20 h. tombola des dames et partie récréative. — Clôture des inscriptions pour cette belle fête de famille, **demain jeudi**, au cours de la répétition.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

CULTURE PHYSIQUE ET COURSE A PIED — Sport Ouvrier Roubaisien : Ce soir à 19 h. au Centre Sportif municipal entraînement sous la direction de M. Marcel Van Eeckont en vue du concours de Wattrelos, pour les crossmen dernier entraînement et instruction pour le Championnat du Nord de l'U.S.S.G.T., qui a lieu dimanche prochain à Annœullin ; présence indispensable.

MOTOCYCLISME. — **Amicale Motocycliste Roubaisienne** : Dimanche 11 mars, rdv. au siège, Place Fosse-aux-Chênes, des membres actifs participant à Roubaix-Paris-Roubaix, pour reconnaître la route. Départ à 20 h. 30 par beau temps. Les membres de l'Amicale sont invités à se joindre à eux.

NATATION. — **Sport Ouvrier Roubaisien.** — Entraînement général à 7 h. 30 : courses, water-polo, battements de pieds.

PÊCHE. — **Les Acharnés** : Départ le 11 pour la pêche en Belgique. S'inscrire chez M. Bogaert, rue Basse-Masure, 130.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Madeleine Velghe, rue Vallon, 42. — Raymond Duchenssoy, rue de Denain, cour Berlin, 5. — Nicole Froidure, rue de Béthune, 80. — Eliane Morel, rue de la Barbe d'Or, cour Carpentier, 2. — Pierre Sauvage, Bd de Reims, 175. — Daniel Van Wembeke, rue Motgollier, 266. — Pierre Nicolas, rue d'Italie, 51. — Bronislaw Socha, rue de Valenciennes, 48.

Publications. — Joseph Potyrala, houilleur de Noyelles-sous-Lens (P.-de-C.) et Marie Heidenreich, sp. de Noyelles-sous-Lens.

Ernest Glorieux, domestique, rue Turgot, cour Desclay, 2 bis et Hélène Lamarcq, tisserande, de Tourcoing.

Jules Selosse, décolleteur, rue de Charleroi, et Maria Pannecoucke, soigneuse, Tourcoing.

Oscar Naessens, employé, de Tourcoing et Cécile Vanwontergheu, gantière, rue de l'Alma, Fort Fresez, 97 bis.

Arthur Ronami, teinturier à Toufflers et Maria Beaumont confectionneuse à Toufflers.

Charles Fontaine, chauffeur d'auto, rue des Longues Haies, 89, cour Cornil, 2, et Andrée Joly, bonne, même adresse.

Cyrille Bekaert, tisserand à Leers et Fernande Houzé, soigneuse, rue Soult, cour Crommelynck, 4.

Walter Doutreluingne, mécanicien, rue de Florence, 19 et Irma Van Belleghem, piquèrie, rue du Luxembourg, 71.

Charles Arnout, boucher, rue de l'Ommelet 201 bis, et Marie-Louise Spinnewyn, sans profession, rue de l'Alma, 166.

Valère Dope, plombier, rue des Longues-Haies, 160, cour Cordonnier, 1 et Madeleine Monier, soigneuse, rue des Longues-Haies, cour Cordonnier, 8.

Décès. — Joséphine Marant, 70 ans, avenue Julien Lagache, 30. — Marthe Plateau, 69, Marséaux, 28 ans, rue d'Hem. — Stanislas Milewski, 6 ans, rue Vallon, 45. — Elaise Develée, veuve Quint, 76 ans, Bd de Paris, 52. — Jean Krel 58 ans, Bd de Beaurepaire, 20. — Laura Carette, 63 ans, rue Ste-Thérèse, 2 bis. — Georges Glorieux, 49 ans, rue Wett, 80; cour Six, 30. — Laure Tiberghien, veuve Illus, 66, ans, rue Dugueselin, 60.

WATTRELOS

Fanfare Accordéonistes « L'Avenir ». — Ce mercredi 7, à 19 h. 30, répétition générale obligatoire. Questions importantes et répartition des groupes pour le concours carnavalesque du Centre, à Roubaix. Les femmes des sociétaires sont également y participer sont priées aussi d'être présentes. — La commission se verra contrainte de prendre des sanctions contre les absents.

Nourrissons. — Consultations jeudi, à 9 h., à l'école de filles de la rue de Tourcoing, à 11 h. 30, à l'école de la rue de la Bailerie.

Musique Municipale. — Ce mercredi, à 20 h. répétition générale au siège : 22, Gd Place.

Football. — Le S. O. Wattrelosien a battu Daring-Hem par 6 buts à 1, après un match ardemment disputé, au cours duquel le S. O. tradnisit sa supériorité par un score important. — Tous les jours sont à féliciter pour leur bon esprit d'équipe : les deux arrières et le demi-centre fournirent une partie très remarquée.

FOOTBALL. — **Demande de matches.** — **Le Stade Sapin Vert** demande matches pour son équipe 1B et Sous-Minimes pour dimanche 11 mars et pour le reste de la saison. Ecrire 30, rue de l'Union, Wattrelos, ou téléphoner au 243 Tourcoing.

CROIX

MORT D'UNE ANCIENNE OTAGE

On nous annonce la mort de Mme Gustave Parent, née Marie Fournier, décédée à l'âge de 71 ans, en son domicile, 57, rue Kléber. Au cours de la guerre 1914-1918, la défunte eut une conduite admirable devant l'envahisseur et, en 1917, elle fut enlevée comme otage et conduite en représailles au camp de Holzminden (Allemagne), ce qui lui valut l'attribution de la médaille de la Reconnaissance française.

Elle est l'épouse de M. Gustave Parent, ancien receveur des postes en retraite qui, durant de longues années, exerça à Roubaix ; la mère de M. Pierre Parent, celui qui, en 1925, fut délégué, par le gouvernement français pour entrer en pourparlers avec le chef dissident Abd el Krim ; on sait que c'est à la suite de ces entrevues que le maître du Rif capitula.

Mme Parent était membre du comité de patronage de l'Institut Sévigné, à Roubaix. Ses funérailles auront lieu samedi, à 9 h., en l'église Saint-Pierre, à Croix. Assemblée à la maison mortuaire, 57, rue Kléber, à 8 h. 45.

Avis important aux étrangers. — Malgré plusieurs avis très pressants, très peu d'étrangers se sont présentés au commissariat de police pour le renouvellement des cartes. Le délai va expirer sous peu, et tous les étrangers qui n'auront pas fait procéder à ce renouvellement seront passibles d'une amende à laquelle ils ne pourront échapper.

Les personnes ayant des étrangers à leur service et les logeurs qui les abritent ont tout intérêt à les inviter à remplir d'urgence cette formalité.

Nourrissons. — Jeudi 8 mars, consultations de nourrissons, à 10 h., maison des œuvres, 16 bis, place de la République (docteur Barrcyer) ; à 15 h., au dispensaire de la Makellerie, rue de Valmy (docteur Swynghedauw).

Contributions directes. — Jeudi 8 mars réception du contrôleur à la mairie, rez-de-chaussée, de 14 à 16 h., pour réclamations et demandes de renseignements.

Etat Civil. — Naissance : Mulier Marie-Thérèse, rue des Ogiers, 177 ; Anno Marcelle, rue des Ogiers, 177 ; Gaillet Martine, avenue François Roussel, 5.

WASQUEHAL

UNE VOITURE ATTELÉE TAMPONNÉE PAR UNE AUTO SUR LE GRAND BOULEVARD

Un accident qui aurait pu avoir de plus graves conséquences s'est produit mardi, peu après midi, sur le grand boulevard de la Marne, au lieu dit « Le Cartelot ».

Le petit attelage d'une marchande ambulante,